

A

**CONVOCATION DU  
CONSEIL COMMUNAL**

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Décret du 15 juillet 2021, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **lundi 21 février 2022 à 20h00' au Complexe Sportif, rue du Petit-Bois à Anhée.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

**ORDRE DU JOUR :**

*Première – deuxième – troisième convocation.*

**En séance publique :**

Code de la Démocratie Locale et de  
la Décentralisation

ART.L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions et au moins dix fois par an. Lorsqu'au cours d'une année, le conseil s'est réuni moins de dix fois, durant l'année suivante, le nombre de conseillers requis pour permettre la convocation du conseil est réduit au quart des membres du conseil communal.

ART.L1122-12. Le conseil est convoqué par le collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

ART.L1122-13§1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3 ...

ART.L1122-15. Le Conseil est présidé par le Bourgmestre ou celui qui le remplace, sauf lorsqu'un président d'assemblée est désigné en vertu de l'article L1122-34, §3. Il ouvre et clôt la séance.

- 1° Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 2° Règlement complémentaire sur la circulation routière à Anhée, rue des Fusillés : décisions
- 3° Règlement complémentaire sur la circulation routière à Annevoie, rue du Rivage (Place de Rouillon) : décisions
- 4° Règlement complémentaire sur le stationnement rue des Montis à Anhée (section Maredret) : décisions
- 5° Règlement complémentaire sur le stationnement Chaussée de Namur (N92) à Anhée : décisions
- 6° Arrêtés de police : ratification
- 7° Fabrique d'église d'Annevoie - modification budgétaire n°1/2022 : approbation
- 8° Ecole communale de Bioul - création d'un demi-emploi supplémentaire : ratification
- 9° Rapport relatif à l'emploi des travailleurs handicapés au 31 décembre 2021 : information
- 10° Modification du plan de secteur à Warnant : décisions de demander une révision du plan de secteur et de soumettre le dossier de base à une réunion d'information préalable
- 11° Autorisation d'utilisation d'une caméra fixe temporaire par la zone de police Haute Meuse : décisions
- 12° Programme Communal de Développement Rural : projet « rénovation du four, place d'Annevoie » - avenant 2021 à la convention-exécution 2013 : décisions
- 13° Aménagement de la buvette du football d'Anhée – phase 3 : marché public : décisions
- 14° Achat d'un nouveau camion pour le service technique communal : décisions
- 15° Achat de 2 tracteurs avec cabine, avec 2 brosses frontales et latérales amovibles et 2 bacs de ramassage arrière amovibles - marché public : décisions
- 16° SPW Intérieur et Action sociale et AVIQ – adhésion à la centrale d'achats de la société ACAH-MERCURHOSP relative aux équipements de première intervention (EPI) : décisions
- 17° Centrale d'achat unique du Service Public de Wallonie Secrétariat Général – nouvelle convention d'adhésion et nouvelles règles de fonctionnement : décisions
- 18° Province de Namur – convention portant sur la réalisation, la maintenance et la promotion du réseau cyclable à points-nœuds : décisions
- 19° Plan Habitat Permanent : convention actualisée : décisions

**A huis clos :**

20° Personnel enseignant : mise en disponibilité pour cause de maladie :  
décisions

21° Personnel enseignant : désignations temporaires : ratification.

Par le Collège,

La Directrice générale,  
Françoise Septon.

Le Bourgmestre,  
Luc Piette.

